

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance spéciale du 6 juillet 2021

SÉANCE SPÉCIALE

Séance spéciale du Conseil de la Municipalité de Compton tenue le 6 juillet 2021 à la salle du Conseil de l'hôtel de ville ainsi que par visioconférence Zoom et diffusée simultanément sur le site web de la Municipalité, à compter de 18 h 30.

Sont présents à l'ouverture de la présente séance les membres du Conseil suivants :

Poste	Nom	Présence
Maire	Bernard Vanasse	Présent
District 01	Sylvie Lemonde	Présente
District 02	Danielle Lanciaux	Présente
District 03	Jean-Pierre Charuest	Présent
District 04	Marc-André Desrochers	Présent
District 05	Benoît Bouthillette	Présent
District 06	Réjean Mégré	Présent
Total: 7	Présence : 7	Absence : 0

FORMANT LE QUORUM DU CONSEIL MUNICIPAL SOUS LA PRÉSIDENTE DU MAIRE

Le secrétaire-trésorier et directeur général, monsieur Philippe De Courval, agit comme secrétaire.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Dépôt du certificat d'avis de convocation du secrétaire-trésorier
3. Période de questions
4. Réfection de chaussée du chemin Ives Hill
 - 4.1 Octroi de contrat pour la réalisation de l'étude géotechnique
 - 4.2 Octroi de contrat en ingénierie pour la réalisation des plans et devis et surveillance
 - 4.3 Demande d'aide financière du Programme d'aide à la voirie locale – Volet Redressement et Accélération
5. Période de questions
6. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

Monsieur le maire, Bernard Vanasse, préside la présente séance.

2. Dépôt du certificat d'avis de convocation du secrétaire-trésorier

Le secrétaire-trésorier dépose le certificat de l'avis de convocation des membres du conseil pour la tenue de la présente séance.

3. Période de questions

4. Réfection de chaussée du chemin Ives Hill

4.1 Octroi de contrat pour la réalisation de l'étude géotechnique

239-2021-07-06

Considérant que dans le cadre du projet de réfection de chaussée du chemin Ives Hill, des prélèvements et analyses du sol devront être effectués en prévision de la préparation des plans et devis;

Considérant l'offre de services professionnels du laboratoire Solmatech;



No de résolution
ou annotation



No de résolution
ou annotation

**SUR PROPOSITION DE monsieur le conseiller Réjean Mégré
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Benoît Bouthillette**

IL EST RÉSOLU

- a. d'octroyer le contrat de la réalisation de l'étude géotechnique dans le cadre du projet de réfection de chaussée du chemin Ives Hill à Solmatech au coût de 7 420\$ plus taxes;
- b. que les deniers requis soient puisés à même le budget des immobilisations 2021 et financé par le Fonds carrières et sablières.

Adoptée à l'unanimité

cc : Solmatech
Travaux publics
Trésorerie

4.2 Octroi de contrat en ingénierie pour la réalisation des plans et devis et surveillance

240-2021-07-06

Considérant que dans le cadre du projet de réfection de chaussée du chemin Ives Hill, il y a lieu de confier la réalisation des plans et devis ainsi que la surveillance à une firme d'ingénierie;

Considérant l'analyse des deux offres de services professionnels reçues;

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Danielle Lanciaux
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Benoît Bouthillette**

IL EST RÉSOLU

- a. d'octroyer le contrat pour la réalisation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux de réfection de la chaussée du chemin Ives Hill à Avizo Experts-Conseils selon l'offre 21-0811 du 18 juin 2021, au coût de 21 069,84 \$ plus taxes;
- b. que les deniers requis soient puisés à même le budget des immobilisations 2021 et financé par le Fonds carrières et sablières.

Adoptée à l'unanimité

cc : Avizo Experts-Conseils
Travaux publics
Trésorerie

**4.3 Demande d'aide financière du Programme d'aide à la voirie locale
– Volet Redressement et Accélération**

241-2021-07-06

Considérant que la Municipalité de Compton a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement et Accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

Considérant que les interventions visées dans la demande d'aide financière concernant des routes locales de niveau 1 et/ou 2 et, le cas échéant, que celles visant

MUNICIPALITÉ DE COMPTON
Procès-verbal de la séance spéciale du 6 juillet 2021



No de résolution
ou annotation

le volet Redressement sont prévues à la planification quinquennale/triennale du Plan d'intervention ayant obtenu un avis favorable du ministère des Transports;

Considérant que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

Considérant que la Municipalité de Compton s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

Considérant que la Municipalité de Compton choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante, soit l'estimation détaillée du coût des travaux;

Considérant que madame Marie-Claude Fournier, trésorière, agit à titre de représentante de la Municipalité auprès du Ministère dans le cadre de ce dossier;

POUR CES MOTIFS,

**SUR PROPOSITION DE madame la conseillère Sylvie Lemonde
APPUYÉE PAR monsieur le conseiller Benoît Bouthillette**

IL EST RÉSOLU ET ADOPTÉ UNANIMEMENT que le Conseil de la Municipalité de Compton autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

cc : Trésorerie

5. Période de questions

6. Levée de la séance

La séance est levée à 18h42.

Bernard Vanasse
Maire

Philippe De Courval
Secrétaire trésorier
Directeur général

Je, Bernard Vanasse, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
